

A/C

Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture

Directeur Général des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture

Tour Sequoia

92055 La Défense CEDEX

France

Reference	V/Communication	N/ Reference	Date
		07/2025	16/01/2025

Objet : Travail sur la Pêche illégale, non déclarée et non réglementée dans les régions ultrapériphériques européennes

Cher M. Éric BANEL,

Le Conseil Consultatif pour les Régions Ultrapériphériques (CCRUP) informe par la présente que le travail sur la « [Pêche Illicite, Non Déclarée et Non Réglementée dans les Régions Ultrapériphériques Européennes](#) » a été adopté et peut être consulté sur notre site web.

Nous restons à votre disposition pour tout éclaircissement.

Bien cordialement,

Le Président du Comité Exécutif do CCRUP,

Assinado por: **Ruben do Couto Farias**
Num. de Identificação: 10856961
Data: 2025.01.15 16:34:40-01'00'

(Ruben Farias)

